



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-12477>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **25-12477**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition d'une boîte à gants, maintenance et fourniture de consommables et accessoires associés.

Description : Acquisition d'une boîte à gants, maintenance et fourniture de consommables et accessoires associés.

Identifiant de la procédure : c665ce4b-e92a-429b-bba0-d9562991b908

Identifiant interne : 24BI0098

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 38434540 Matériel biomédical

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 38000000 Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre, régi par le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), a pour objet : Acquisition d'une boîte à gants, maintenance et fourniture de consommables et accessoires associés. Lieu d'exécution ou de livraison : CHU Amiens Picardie. Les spécifications techniques sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Conformément aux articles L.2113-11 et R.2113-2 du Code de la commande publique, le GHT Somme Littoral Sud ne peut allouer géographiquement ou techniquement le présent accord-cadre, sauf à restreindre la concurrence et rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. En application des articles R. 2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 60 000 euros HT sur toute la durée de l'accord-cadre (périodes de reconductions comprises). L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification. Il pourra être reconduit tacitement 3 fois 12 mois. La durée totale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, sera au maximum de 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre ne pourra pas refuser la reconduction en vertu des dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. Le CHU Amiens Picardie se réserve le droit de ne pas reconduire l'accord-cadre. En cas de non reconduction de l'accord-cadre, un courrier sera adressé par tout moyen attestant de date et de l'heure certaine de réception au plus tard 2 mois avant la fin de la période considérée (la date d'anniversaire de la réception de la notification par le titulaire de l'accord-cadre). La proposition de variantes n'est pas autorisée. L'accord-cadre ne comporte aucune variante exigée. Le présent accord-cadre comporte quatre prestations supplémentaires éventuelles facultatives (décrites à l'article 1 du CCTP) : PSE 1 : Piètement PSE 2 : Système de maintien pour manchettes PSE 3 : Branchement RJ45 PSE 4 : Fauteuil ergonomique Les modalités de présentation des PSE facultatives figurent à l'article 3.4 du RC. Les prestations seront rémunérées dans les conditions de comptabilité publique et financées sur le budget du CHU Amiens-Picardie. Les sommes dues seront payées dans un délai global de 50 jours. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Il est possible de présenter pour le présent accord-cadre, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Acquisition d'une boîte à gants, maintenance et fourniture de consommables et accessoires associés.

Description : Acquisition d'une boîte à gants, maintenance et fourniture de consommables et accessoires associés.

Identifiant interne : 24BI0098

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 38434540 Matériel biomédical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 38000000 Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Se référer à l'article 6 du RC

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique de l'équipement (45 points), analysé via les réponses au questionnaire technique (partie équipement) et du mémoire technique du candidat. La méthode de notation utilisée figure à l'article 7.1 du RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Prix

Description : Coût global sur la durée totale de l'accord-cadre (40 points) analysé via le bordereau de prix unitaire (BPU) valant détail quantitatif estimatif (DQE) en euros HT au regard de : -Coût d'acquisition incluant l'ensemble des prestations demandées -Montant DQE sur la partie consommables / accessoires -Coût d'une qualification annuelle sur la durée maximale de l'accord-cadre La méthode de notation utilisée figure à l'article 7.1 du RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du SAV (15 points), analysé via les réponses au questionnaire technique (partie SAV) et au BPU valant DQE. La méthode de notation utilisée figure à l'article 7.1 du RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/03/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : - Le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. - Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. - Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. - Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Numéro d'enregistrement : 268 000 148 00125

Adresse postale : 1 Rond-Point Christian Cabrol

Ville : Amiens cedex 1

Code postal : 80054

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14 rue Lemerchier CS 81114

Ville : Amiens Cedex 01

Code postal : 80011

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336170

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 323d4501-4c7e-4a41-89b6-9c1e89fa8bab - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/02/2025 à 14:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/02/2025